

## Déroulement du projet

Durée de l'intervention : 2 heures

Nombre d'intervenants : 2 personnes (dont 1 en fauteuil roulant)

Professeurs concernés : tous + équipe médico-social

Public : toutes les classes de 6<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>

Accès :

☆ pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

☆ pour le véhicule du co-animateur dans la cour du collège (démonstration places GIG/GIC).

Communication : prévoir l'affichage de l'opération

## Coordonnateurs des projets Conseil Général des Bouches du Rhône

Direction Education

Vincent Buteau 04 13 31 23 51

Courriel : [vincent.buteau@cg13.fr](mailto:vincent.buteau@cg13.fr)

Direction des Routes

Pascal Legoupil 04 13 31 36 43

Courriel : [pascal.legoupil@cg13.fr](mailto:pascal.legoupil@cg13.fr)

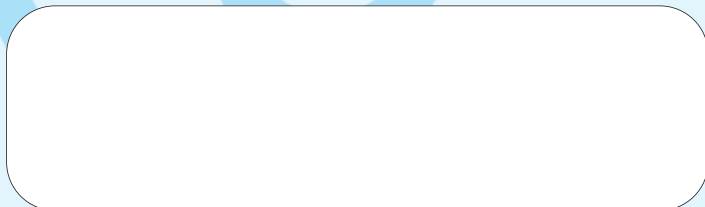
## Education nationale

M. Lucchini Laurent 04 91 44 53 08

Collège François Villon

Courriel : [laurent.lucchini@ac-aix-marseille.fr](mailto:laurent.lucchini@ac-aix-marseille.fr)

## Partenaire



# partage Ta Route



CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE  
DIRECTION DE L'ECONOMIE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 52, AVENUE DE SAINT-JUST - 13256 MARSEILLE



CONSEIL  
GENERAL  
BOUCHES-DU-RHÔNE

[cg13.fr](http://cg13.fr)

Pour la sécurité des collégiens

Parce que les jeunes du département des Bouches-du-Rhône sont sur-représentés dans les accidents de la circulation, le Conseil général des Bouches-du-Rhône a lancé « Partage ta route ! » en 2002.

Cette action, se déroule en milieu scolaire et a pour objectif de responsabiliser les collégiens par rapport à leurs comportements sur la route. Il permet chaque année de sensibiliser près de 18 000 collégiens.

Il s'agit d'une des nombreuses initiatives dynamiques menées par le Conseil général en milieu scolaire.

**Jean-Noël Guérini**  
Président du Conseil général  
Sénateur des Bouches-du-Rhône

## Qu'est ce que « Partage ta route ! » ?

Alors que les 15 – 24 ans constituent 13% de la population du département des Bouches-du-Rhône, ils représentent 27% des tués sur la route.

Les adolescents ont souvent une idée restreinte ou extrême des conséquences d'un accident de la route. *Partage ta route !* est un module de sensibilisation des collégiens aux dangers de la circulation routière et à leurs conséquences qui entraînent souvent un handicap physique.

Ce module se veut transversal et pragmatique, il est animé par un intervenant diplômé et co-animé par une personne handicapée suite à un accident de la circulation routière.

L'équipe d'animateurs s'appuie sur le travail de chercheurs (IFSTTAR) et décompose les scénarios types d'accidents, à partir de représentations concrètes de notions de physique (énergie cinétique), de physiologie ou de biologie (anatomie, fonctionnement du système nerveux central...), de mathématique (distance de freinage, poids, temps de réaction...).

## Contenu

Le module pédagogique comprend une évaluation des connaissances de chaque élève, en début de séance et une autre sur les acquis en fin de séance. Il consiste à présenter :

- ☆ Les règles à respecter pour minimiser les risques d'accidents de la circulation par un débat semi directif en se servant de leurs expériences. Les élèves sont informés des situations "à risques" qui les concernent et des comportements à mettre en œuvre pour les éviter.
- ☆ Le témoignage d'une personne handicapée suite à un accident de la route pour faire prendre conscience de la fragilité du corps humain. Des notions d'anatomie ou de fonctionnement du système nerveux central servent à démontrer, par des schémas au tableau, les « limites de l'acte chirurgical » après l'accident.
- ☆ Un débat est organisé sur le respect et le regard porté sur les personnes handicapées afin d'agir sur leur comportement ultérieur en tant qu'individu prenant part à la vie citoyenne.
- ☆ Une démonstration permet de constater les difficultés que les personnes handicapées ont à entrer ou à sortir de leur véhicule et pourquoi il est important de respecter les emplacements GIG/GIC.

Le Conseil général a réalisé un diplôme et un CD ROM " *Partage ta route* " qui sont remis à chaque fin de séance.

